

Séance de la soirée du 19 octobre 2009

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIT PRÉSENT: M. FRANÇOIS LAFOND, président

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT
DE L'INTERSECTION DES ROUTES
108/143 ET 147 À WATERVILLE**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 19 octobre 2009, 19 h
Collège François-Delaplace
365, rue de Compton Est
Waterville

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|------------------------------------|----|
| GLADYS BRUUN, NATHALIE DUPUIS..... | 3 |
| MTQ, LOUIS FERLAND..... | 8 |
| LUC BEAULIEU..... | 13 |
| BERNARD HOULE..... | 16 |
| GLADYS BRUUN..... | 18 |

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT :

5 Mesdames et Messieurs, bonsoir ! Bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique portant sur le Projet de réaménagement de l'intersection des routes 108/143 et 147 à Waterville.

10 Mon nom est François Lafond et je suis responsable de cette commission d'enquête et d'audience publique à qui a été confié le mandat donné au BAPE par la ministre du Développement durable, de l'environnement et des Parcs.

Madame Édith Bourque, analyste, m'accompagne ce soir.

15 La commission est également assistée du Centre de services partagés du Québec. Monsieur Daniel Moisan est le responsable de l'organisation technique et de la logistique, alors que monsieur Jean Métivier s'occupe de la sonorisation. Tous les propos de cette séance sont enregistrés et seront retranscrits par la suite par une sténographe officielle. La transcription sera accessible dans environ une semaine dans le site Web du BAPE.

20 Nous avons tenu, les 21 et 22 septembre dernier, la première partie de l'audience publique qui avait pour objectif d'obtenir l'information nécessaire sur le projet.

25 Nous abordons maintenant la deuxième partie de l'audience publique qui a pour but de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion, d'émettre des commentaires ou de faire des suggestions sur le projet.

30 La commission a reçu un seul mémoire, celui du Club cycliste de Sherbrooke, lequel fait part de leurs préoccupations et de leurs suggestions à apporter au projet. Le Club cycliste de Sherbrooke désire déposer son mémoire à la commission sans toutefois en faire une présentation publique. Ce dernier sera donc déposé sur le site Web du BAPE sous la cote DM1.

35 La commission est donc ici pour écouter toute personne qui souhaite ce soir exprimer verbalement son opinion sur le projet. Ainsi, ceux et celles qui désirent s'exprimer verbalement sur le projet peuvent dès maintenant s'inscrire à l'arrière de la salle auprès de madame Édith Bourque.

40 Les présentations, s'il y a lieu, se feront selon l'ordre des inscriptions faites par madame Bourque. Le temps alloué pour chaque présentation est d'environ 10 minutes et, si requis, la commission pourra échanger avec le présentateur pour éclaircir certains points.

De façon à permettre aux personnes désirant s'inscrire auprès de madame Bourque afin d'exprimer verbalement leur opinion, la commission prendra une pause d'environ 10 minutes suivant la fin de ce discours d'ouverture.

45

Dans l'éventualité où aucune personne ne s'inscrirait auprès de madame Bourque, la commission entend toutefois poursuivre l'exercice de facilitation entrepris lors de la première partie de l'audience publique puisqu'elle souhaite préciser certains points auprès de la municipalité de Waterville et du promoteur. Advenant que des personnes se présentent à l'avant et s'expriment verbalement sur le projet, l'exercice de facilitation aura lieu après leur présentation.

50

Au cours de cette deuxième partie d'audience, le promoteur du projet et les personnes-ressources n'ont pas de rôle particulier à jouer. Ils sont toutefois invités à assister à l'audience publique et à prendre connaissance des points de vue exprimés sur le projet.

55

En terminant, je mentionnerai que les règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques prévoient l'exercice d'un droit de rectification des faits. Il s'agit d'un droit devant servir uniquement à rectifier des faits et non à se prononcer sur les opinions émises par les autres. Pour vous prévaloir de ce droit, le cas échéant, veuillez en aviser madame Bourque lors des pauses.

60

À la suite de cette deuxième partie de l'audience publique, la commission poursuivra son enquête. Éventuellement, les questions de la commission et les réponses obtenues seront déposées dans le site Web du BAPE.

65

La commission rédigera son rapport à l'attention de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ce rapport fera état des préoccupations et des opinions du public, ainsi que des constatations et de l'analyse de la commission concernant le projet à l'étude. Le rapport sera remis à la ministre au plus tard le 14 janvier 2010. Par la suite, la ministre disposera de 60 jours pour le rendre public.

70

Parallèlement à cette partie publique, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs procède à sa propre analyse environnementale. C'est à la lumière de ces deux rapports que la ministre fera ses recommandations au Conseil des ministres. La décision d'autoriser ou non le projet, et selon quelles conditions, appartient au Conseil des ministres.

75

Donc, la commission vous revient dans 10 minutes. Bonne pause.

80

SUSPENSION DE LA SÉANCE

REPRISE DE LA SÉANCE

85 **LE PRÉSIDENT :**

Si vous voulez bien prendre place, nous allons continuer s'il vous plaît.

90 Donc, il n'y a personne qui s'est inscrit ce soir pour faire une présentation verbale. Nous allons donc continuer avec l'exercice de facilitation et, à ce moment-ci, je vais demander à madame Gladys Bruun et madame Nathalie Dupuis de bien vouloir s'avancer à l'avant, s'il vous plaît, à la table des intervenants.

Bonsoir Madame Dupuis !

95

Mme NATHALIE DUPUIS :

Bonsoir !

100 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir Madame Bruun !

Mme GLADYS BRUUN :

105

Bonsoir !

LE PRÉSIDENT :

110

Dans l'exercice de facilitation, en fait, on continue un peu dans la voie où vous l'avez tracée, c'est-à-dire une résolution que la Ville de Waterville a adoptée relativement à une demande, en fait à deux demandes au niveau du ministère des Transports.

La première demande est la suivante :

115

Qu'une demande soit adressée au ministère des Transports afin de prévoir, dans les travaux d'aménagement du carrefour giratoire à l'intersection des routes 147 et 108/143, des bandes cyclables favorisant des passages sécuritaires pour les cyclistes et les piétons.

120

En fait, vous répondez finalement à ce que monsieur Ferland avait dit lors de la première partie de l'audience, que ça prenait une demande de la municipalité. Je pense que, à ce moment-là en première partie, ça avait été accepté ; si jamais il y avait une demande, ce serait

accepté. Je vais revenir, de toute façon, avec monsieur Ferland tantôt pour m'en assurer.

125 La deuxième demande, il s'agit comme suit :

Qu'une demande soit adressée au ministère des Transports afin de prévoir dans les travaux d'amélioration des routes 147 et 108/143 une bande cyclable à même l'accotement entre l'intersection des routes 143 et 147 et le pont couvert du hameau de Milby.

130

Donc, c'est une demande qui n'a pas vraiment été discutée lors de la première partie de l'audience. J'aimerais que vous m'expliquiez le pourquoi et les raisons qui motivent cette demande.

135 **Mme NATHALIE DUPUIS :**

Nathalie Dupuis, je suis conseillère à la municipalité. La question, en fait, si vous demandez pourquoi on n'a pas donné suite à l'aspect de...

140 **LE PRÉSIDENT :**

Non, non, non.

Mme NATHALIE DUPUIS :

145

Excusez.

LE PRÉSIDENT :

150

Non, ce n'est pas l'objet de la question. C'est que la demande qui est adressée maintenant au niveau du ministère des Transports de prévoir, en fait d'avoir une bande cyclable dans l'accotement entre le futur carrefour giratoire, il faut bien le dire, et non le carrefour giratoire comme tel, entre le carrefour giratoire éventuel et le pont couvert du hameau de Milby. Quelles sont les raisons qui ont motivé le conseil à adopter cette résolution.

155

Mme NATHALIE DUPUIS :

160

Au niveau du développement de la municipalité, il y a beaucoup d'emphase qui est mise sur le développement touristique et agroalimentaire. Puis le fait de consolider ce tronçon-là avec une piste cyclable ou un accotement qui serait plus large, qui faciliterait les déplacements, ça consoliderait tout ce secteur-là.

Au niveau du pont Milby, le camping qui n'est pas tellement loin, puis il y a beaucoup de

165 gens qui fréquentent le camping dans le but aussi de faire du cyclisme, ça fait que de développer... c'est vraiment au niveau du développement. Puis la municipalité est située à la porte d'entrée de la MRC. Ça fait que de consolider tout ce secteur-là, ça va de soit.

170 C'est sûr qu'on est au début du développement touristique, ça fait partie de notre plan stratégique, mais il faut y voir sérieusement, et c'est ça l'objectif.

LE PRÉSIDENT :

175 Parce que, à l'heure actuelle, il y a quand même un accotement qui est existant. Est-ce qu'il n'est pas suffisant ? C'est ça que vous voulez dire en demandant au ministère des Transports de prévoir cette bande cyclable ?

Mme NATHALIE DUPUIS :

180 Ce qui arrive, c'est que la majorité des cyclistes qui fréquentent, c'est souvent des familles avec des jeunes enfants. Puis là, le fait d'avoir un peu plus de facilité, ça rend le côté sécuritaire... ça consolide la sécurité sur la route. Parce que les enfants, on le sait bien, on a beau avoir un accotement adéquat, normal, ça se promène en zigzag, et c'est ça. Et étant donné que le camping, c'est majoritairement des familles qu'ils reçoivent, bien là ça aiderait aussi.

185 **LE PRÉSIDENT :**

Avez-vous quelque chose à ajouter, Madame Bruun ?

Mme GLADYS BRUUN :

190 Oui. Aussi c'est pour la largeur, aussi c'est parce que la vitesse, c'est quand même assez rapide, c'est un 90 ou 100 km/h. Donc, plus que c'est large, plus que ça va être sécuritaire pour justement comme les familles et les cyclistes qui vont se promener.

195 **LE PRÉSIDENT :**

Et quand vous demandez plus large, dans votre option, dans votre pensée, c'est quelle largeur que ça pourrait être.

200 **Mme GLADYS BRUUN :**

On avait parlé, si je me souviens bien, je n'ai pas les notes de ça, mais c'était quoi, c'était un mètre et demi que normalement le ministère fait ?

205 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

210 **Mme GLADYS BRUUN :**

Est-ce que c'est possible de l'avoir un peu plus large ?

LE PRÉSIDENT :

215 Un peu plus large, autrement dit aller jusqu'à deux mètres ?

Mme GLADYS BRUUN :

Deux mètres.

220

LE PRÉSIDENT :

225 On verra tantôt avec monsieur Ferland. Effectivement, c'est parce que Édith et moi cet après-midi on s'est promenés, on a arrêté, on a sorti le gallon à mesurer, puis on mesurait les accotements pour savoir quelle grandeur ça avait. Bon, des fois ça variait de 1.30 mètre à 1.43 mètre ou .48, dépendamment, donc il n'y avait jamais un mètre et demi.

230 Bon ça, il faut comprendre que la route, monsieur Ferland avait mentionné d'autre chose, ils refaisaient l'accotement lorsqu'ils refaisaient la route. On a remarqué effectivement qu'il y a une partie de la route entre le pont couvert de Milby puis le futur carrefour giratoire, qu'il y a effectivement peut-être un deux kilomètres qui a été repavé à neuf, si je ne me trompe pas. En tout cas, approximativement deux kilomètres. Donc, on a vu que les accotements étaient très bien faits, on les a mesurés aussi. Ça ne dépasse pas...

235 **Mme GLADYS BRUUN :**

Un mètre et demi.

LE PRÉSIDENT :

240

245 ... 1.5 mètre. Maintenant, tantôt on va voir avec le ministère des Transports. Je me souviens qu'à la première partie de l'audience publique, ce que monsieur Ferland avait mentionné, lorsqu'ils ont des réfections de route à faire comme ça, ils pavent 1.5, et si la municipalité veut aller à deux mètres, je pense que là soit qu'il y a une partage à 100% pour la ville ou c'est un partage 50-50, mais on va valider le tout tantôt avec monsieur Ferland.

Donc, ce que je comprends, c'est que vous demandez à l'heure actuelle... mais là, étant donné que la voie vient d'être asphaltée, je ne sais pas s'il y a moyen d'ajouter 1.5 mètre ou si c'est facile, si c'est réalisable, j'en ai aucune idée.

250

Je ne suis pas ingénieur. Tantôt on faisait des farces sur les ingénieurs, mais à ce moment-ci je vais en avoir besoin d'un.

Mme GLADYS BRUUN :

255

Mais la route n'a pas été complètement refaite jusqu'au camp, ça fait que là...

LE PRÉSIDENT :

260

Non, c'est ça. Il y a une partie qui n'a pas été refaite.

Mme GLADYS BRUUN :

Tout à fait.

265

LE PRÉSIDENT :

270

Mais c'est quand même une voie qui est relativement en très bon état. Ça me surprendrait que demain matin, le ministère des Transports repave cette partie-là, parce que pour avoir circulé dessus cet après-midi, le roulement est très bien, la conduite est excellente, donc je ne suis pas certain que le ministère des Transports... mais on pourra poser ces différentes questions-là à monsieur Ferland.

275

Pour l'instant, je vous remercie et peut-être que si j'ai besoin d'autre chose, Mesdames, je vous ferai revenir à l'avant. Merci.

Mme NATHALIE DUPUIS :

Merci.

280

LE PRÉSIDENT :

285

Évidemment, Monsieur Ferland, s'il vous plaît, si vous voulez bien vous avancer. Donc, pour les fins de la transcription, si vous voulez bien vous nommer.

M. LOUIS FERLAND :

Louis Ferland, directeur au ministère des Transports.

290 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, vous avez compris. Est-ce que vous avez eu le temps de prendre connaissance de la résolution de la Ville de Waterville ?

295 **M. LOUIS FERLAND :**

Bien, je l'ai eue ce matin, j'en ai pris connaissance juste aujourd'hui. Mais j'avais été mis au courant aussi qu'il pouvait que cette question-là revienne.

300 Pour répondre un peu à ce que je viens d'entendre, oui effectivement on vient de paver la route entre Milby et le hameau de Huntingville. On pave entre, c'est ça, un mètre, un mètre et demi, puis c'est sûr que c'est relatif parce qu'après ça la ligne jaune... c'est-à-dire la ligne blanche, c'est elle qui sépare, mais en tout cas c'est autour de ça.

305 Au-delà de ça, là je ne l'ai pas dans la tête s'il y a de la place pour paver au-delà. Est-ce qu'il reste un demi-mètre, un quart de mètre, je ne sais pas là, il faut vraiment aller voir. Par contre, c'est possible de paver juste la partie qui manque s'il y a de la place pour paver, même si celle-là vient d'être faite cette année ou l'an passé.

310 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

M. LOUIS FERLAND :

315 Par contre l'autre partie, là on a pavé jusqu'au hameau de Huntingville, entre Milby-Huntingville et entre Huntingville et le futur carrefour – il reste à peu près un kilomètre et demi, en gros là, en tout cas peu importe la longueur – ça c'est prévu qu'il va être pavé probablement en même temps qu'on va refaire l'intersection.

320 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, ce serait...

325 **M. LOUIS FERLAND :**

Donc, on va repaver la route et repaver les accotements aussi.

LE PRÉSIDENT :

330

Ah ! vous allez repaver la route ?

M. LOUIS FERLAND :

335

Oui, on va repaver la route et les accotements.

LE PRÉSIDENT :

340

D'un mètre et demi à peu près ?

M. LOUIS FERLAND :

345

A peu près. En tout cas, si je me souviens bien, on a arrêté dans le hameau de Huntingville, à la sortie du hameau il y a la voie ferrée, et c'est à peu près là qu'on est dans le hameau d'Huntingville.

LE PRÉSIDENT :

350

Est-ce que, au niveau du ministère, vos emprises sont quand même assez larges pour pouvoir extensionner sur vos emprises, s'il fallait ? Non ?

M. LOUIS FERLAND :

355

C'est dur à dire là parce qu'on ne l'a pas étudié du tout. C'est sûr qu'on est rendu loin de l'intersection là.

LE PRÉSIDENT :

360

Oui.

M. LOUIS FERLAND :

365

Qu'on regardait en partant là. Des fois, c'est possible ; des fois, ça ne l'est pas. C'est pour ça, si nos pentes de fossés sont assez douces, on est capable des fois au lieu d'avoir du trois dans un, on va ramener les pentes à du deux dans un, ça va nous donner un mètre de plus ou un demi-mètre là. Sinon, bien s'il faut élargir l'emprise, là c'est... puis on est proche de la rivière à bien des endroits, on est dans la plaine à bien des endroits, etc. Ça fait que c'est tout ça qu'il faut revoir là.

370 **LE PRÉSIDENT :**

Et à ce moment-là, ce demi-mètre là, parce que vous pavez un mètre et demi, la municipalité semble souhaiter avoir un deux mètres, est-ce qu'il y a des frais à ça pour la Ville de Waterville ?

375

M. LOUIS FERLAND :

Normalement – c'est ça, c'est malheureux qu'on ne l'ait pas su avant parce qu'on aurait pu déjà négocier au moment qu'on l'a fait – normalement, c'est 50-50 pour le surplus.

380

LE PRÉSIDENT :

Pour le surplus.

385

M. LOUIS FERLAND :

50 municipal, 50 ministère.

390

LE PRÉSIDENT :

Donc, ça veut dire qu'à ce moment-ci, il y a encore des choses que la Ville de Waterville devra négocier finalement...

395

M. LOUIS FERLAND :

Exactement.

400

LE PRÉSIDENT :

... avec le ministère des Transports relativement à ce 50 % additionnel. En fait, pas 50%, mais 50...

405

M. LOUIS FERLAND :

50 % de l'additionnel.

410

LE PRÉSIDENT :

C'est ça.

M. LOUIS FERLAND :

C'est-à-dire sur deux mètres, il reste rien qu'un demi-mètre, c'est un quart de mètre que la municipalité...

415

LE PRÉSIDENT :

Ce serait un quart de mètre que la municipalité aurait à assumer à ce moment-là.

420

M. LOUIS FERLAND :

C'est ça.

LE PRÉSIDENT :

425

Donc, je comprends que la Ville de Waterville devra s'asseoir avec le ministère des Transports si elle tient absolument à ça.

430

Donc, comprenez, au niveau de la Ville de Waterville, qu'il y a une ouverture de la part du ministère des Transports pour compléter ça à deux mètres si, évidemment, l'emprise le permet ; sinon, bien, peut-être étirer à un mètre trois quarts au lieu de deux mètres. Par contre, il y aurait des coûts qui pourraient être à assumer par la Ville de Waterville. Donc, c'est une négociation, Madame Dupuis, Madame Bruun, qui devra se faire avec le ministère des Transports.

435

M. LOUIS FERLAND :

C'est ça.

440

LE PRÉSIDENT :

Je ne sais pas si monsieur Beaulieu a d'autre chose ? Est-ce que vous avez d'autre chose, Monsieur Beaulieu ? Restez donc, Monsieur Ferland, deux secondes. Est-ce que vous avez d'autre chose ?

445

Parce que l'autre jour, en première partie, on a fait vos propositions, je les ai rapportées, mais ce soir je les ramène parce que je veux être certain que le ministère a bien... j'ai bien compris les intentions du ministère. Donc à ce moment-là, vos quatre propositions, je pense que je vais encore y aller une par une ce soir et me faire répéter que, oui, le ministère est d'accord là-dessus.

450

Donc, la première proposition, c'était l'accès au commerce :

455 *Afin d'habituer dans un premier temps la clientèle utilisatrice de l'accès actuel de la route 147, nous proposons que le nouvel accès soit fait dès que possible. Également cela nous permettrait de réaménager les arbustes et arbres qui devront être déplacés.*

460 Vous aviez dit à ce moment-là que, dès que vous auriez l'autorisation de réaliser le projet du carrefour giratoire, en fait que vous ayez toutes les autorisations requises, tant du Conseil des ministres que du MDDEP et aussi du ministère de Pêches et Océans Canada, donc à ce moment-là vous pourriez déjà commencer le nouvel accès chez monsieur Beaulieu. C'est ça qu'on avait bien compris la dernière fois ?

465 **M. LOUIS FERLAND :**

C'est toujours vrai.

LE PRÉSIDENT :

470 C'est toujours vrai, d'accord.

Ensuite la deuxième proposition, c'était le déplacement du garage d'entreposage de la machinerie :

475 *Donc, il y aurait lieu de prévoir rapidement de déplacer le garage sur pilotis qui ferait face à cette nouvelle entrée, afin de faire de la place au commerce et au stationnement.*

C'est toujours vrai également, en autant que vous ayez l'autorisation ?

480 **M. LOUIS FERLAND :**

C'est toujours vrai, c'est ça. C'est toujours vrai.

LE PRÉSIDENT :

485 La deuxième proposition va. La troisième :

Déplacement du four à pain : suite au réaménagement, le four à pain devra être déménagé ou reconstruit si le déménagement n'est pas possible selon la logistique.

490 **M. LOUIS FERLAND :**

C'est toujours vrai.

495 **LE PRÉSIDENT :**

C'est toujours vrai aussi et toujours accepté par le ministère des Transports ?

500 **M. LOUIS FERLAND :**

Toujours accepté.

LE PRÉSIDENT :

505 Et la dernière proposition de bonification, c'est la route d'accès pendant la construction du carrefour giratoire, donc que l'entrée que vous allez faire soit asphaltée, qui permet un accès facile tout au long du projet.

M. LOUIS FERLAND :

510

C'est vrai.

LE PRÉSIDENT :

515 Ça aussi, c'est toujours vrai ?

M. LOUIS FERLAND :

Oui.

520

LE PRÉSIDENT :

Excellent. Donc, les quatre propositions ont été acceptées de nouveau par le ministère des Transports.

525

Maintenant, Monsieur Beaulieu, aviez-vous d'autre chose à ajouter ?

M. LUC BEAULIEU :

530 Non. Par contre, je voudrais juste souligner que j'ai eu quelques estimés puis on va commencer à s'asseoir ensemble pour voir de quelle façon on va demander la dérogation à l'Environnement.

LE PRÉSIDENT :

535

Parce que, à l'heure actuelle, la dérogation n'a pas encore été demandée. C'est ça ?

M. LOUIS FERLAND :

540 Non, les démarches sont entamées.

LE PRÉSIDENT :

545 Avec la MRC, j'imagine ?

M. LUC BEAULIEU :

Oui.

550 **M. LOUIS FERLAND :**

Avec monsieur Beaulieu.

M. LUC BEAULIEU :

555 Donc, j'ai eu un contracteur la semaine passée, j'en ai eu un autre cette semaine, puis probablement que je vais contacter le MTQ cette semaine pour voir comment on va attaquer le projet.

560 **LE PRÉSIDENT :**

C'est ça. Dans le fond, vous vous êtes informé auprès d'un futur déménageur qui déplacerait le commerce comme tel ?

565 **M. LUC BEAULIEU :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

570 Parfait. Donc, à l'heure actuelle pour vous, tout est parfait, tout est correct, ça fait votre affaire ? Non, mais je veux m'en assurer, vous comprenez, Monsieur Beaulieu.

M. LUC BEAULIEU :

575 Non, non, mais...

LE PRÉSIDENT :

580 On est ici pour les gens qui sont un peu impactés par le projet, donc on est ici pour ça.

M. LUC BEAULIEU :

585 Non, mais je pense que tout est en bonne voie là de négociation, dans le fond, parce qu'il y a une grande dérogation à demander pour pouvoir faire le projet. Bien, je pense que tout va bien. Mais je perds toujours mon entrée principale, mais je pense que tout va bien.

LE PRÉSIDENT :

590 En passant, Monsieur Beaulieu, je suis arrêté encore chez vous cet après-midi, à votre commerce, je me suis acheté une tarte aux fraises et une tarte aux framboises. Édith en a profité, elle n'a pas tout à fait fait la même chose, mais elle s'est également acheté une tarte. Mais je vais vous avouer que les gens entrent bien plus par la 147 que par l'autre côté, je l'ai encore vu bien comme il faut cet après-midi, donc les gens rentrent beaucoup plus par la 147, peu importe
595 d'où ils viennent, règle générale. Même ceux qui arrivent de Lenoxville, on dirait qu'ils ont tendance à tourner sur la 147 et à revenir. Donc, même si vous perdez votre entrée... elle était peut-être intéressante pour la sortie, mais vous comprendrez que, bon.

M. LUC BEAULIEU :

600 Oui.

LE PRÉSIDENT :

605 Mais je pense qu'avec les négociations que vous allez faire avec le ministère des Transports, en bout de ligne vous allez être gagnant.

M. LUC BEAULIEU :

610 Merci.

LE PRÉSIDENT :

615 Merci Monsieur Beaulieu. Merci Monsieur Ferland. Est-ce qu'il y a d'autres gens qui voudraient s'exprimer ?

Oui, Monsieur Houle ? Si vous voulez vous nommer, Monsieur Houle, pour les fins de la transcription.

620 **M. BERNARD HOULE :**

Oui, Monsieur le Commissaire, Bernard Houle, comité d'urbanisme pour la municipalité. J'ai eu l'occasion de participer aux échanges au dernier conseil municipal et c'est tout simplement pour, j'espère, compléter la discussion par rapport à la demande de la municipalité pour la piste cyclable. Effectivement...

625 **LE PRÉSIDENT :**

En fait, je pense qu'il faut s'arrêter. Ce n'est pas une piste cyclable comme telle.

630 **M. BERNARD HOULE :**

Non, non, c'est pas vrai.

635 **LE PRÉSIDENT :**

Une piste cyclable, c'est quelque chose de vraiment à part.

640 **M. BERNARD HOULE :**

Non, non, vous avez raison.

645 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez parlé d'une bande cyclable.

650 **M. BERNARD HOULE :**

Une bande cyclable, vous avez raison, totalement raison. Donc, il avait aussi été question, et je pense que la municipalité va faire les démarches en temps et lieu, elle était préoccupée par le volet de 143 aussi, par seulement que la partie de 147 qui, sans être tout à fait... satisfaire à ce qu'on souhaiterait, il y a tout de même une meilleure bande qu'à l'habitude avec le tronçon qui a été nouvellement fait.

655 C'est sûr qu'il y a entre Huntingville et le futur carrefour sur la route 147, mais il me semble bien – et fort probablement qu'au conseil, si ça a été omis dans la correspondance, ça va certainement revenir – mais il y avait une préoccupation pour que cette bande-là soit aussi présente sur la route 143. Parce que vous vous rappelez, il y a la question d'un pont qui doit être éventuellement refait, il faudrait minimalement que la bande parte de ce secteur-là pour rejoindre de l'autre côté du pont la vraie piste cyclable et non pas une bande cyclable.

660

LE PRÉSIDENT :

665 Si vous me permettez de vous interrompre deux secondes, Monsieur Houle, à ma
souvenance lors de la première partie, le ministère des Transports avait accepté... en fait, il
n'avait pas accepté, il nous avait mentionné carrément que, à partir du carrefour giratoire,
l'accotement serait fait jusqu'au futur pont.

M. BERNARD HOULE :

670 C'est ça.

LE PRÉSIDENT :

675 D'une part du côté est et du côté ouest jusqu'au chemin McDonald. Donc, ils dépassaient
finalement où les travaux se terminaient et se rendaient jusqu'au chemin McDonald. Évidemment,
cette partie-là, je pense que si la Ville peut réitérer effectivement auprès du ministère des
Transports, il y aurait quand même là des coûts à assumer pour l'excédent, si je comprends bien,
le .5 mètre de plus, donc 50-50 avec le ministère des Transports...

680 **M. BERNARD HOULE :**

Ça complète.

685 **LE PRÉSIDENT :**

Mais c'est des choses que monsieur Ferland avait dit lors de la première partie de
l'audience publique, que le 1.5 mètre, il serait refait au complet des deux côtés.

690 **M. BERNARD HOULE :**

C'est ça. Donc, il y aurait à la municipalité de s'assurer que ça va faire partie aussi, si elle
le souhaite la municipalité, des demandes en temps opportun.

695 **LE PRÉSIDENT :**

Effectivement.

M. BERNARD HOULE :

700 D'accord, merci.

LE PRÉSIDENT :

705 C'est moi qui vous remercie, Monsieur Houle.

S'il n'y a pas personne d'autre, c'est une des plus courtes séances de deuxième partie...
oui, Madame Bruun.

710 **Mme GLADYS BRUUN :**

C'est juste pour stipuler que dans notre résolution, c'est marqué la portion du coin
jusqu'au chemin McDonald, c'est bien sur la deuxième page.

715 *Considérant la proximité du réseau cyclable des Grandes Fourches, et plus
particulièrement du lac Massawippi dont l'accès peut se faire à partir du chemin McDonald.*

Ça fait que c'était déjà dans les demandes.

720 **LE PRÉSIDENT :**

En fait, Madame Bruun, ce sont tous des considérants.

Mme GLADYS BRUUN :

725 C'est ça.

LE PRÉSIDENT :

730 Mais la demande comme telle n'est pas là. Donc, il s'agirait peut-être d'adopter une autre
résolution et en mentionnant dans votre demande expressément la 143 à partir du futur pont de la
410 jusqu'au chemin McDonald sur la 143.

Mme GLADYS BRUUN :

735 Bon, bien, c'est très bien. Merci.

LE PRÉSIDENT :

740 Vous comprenez Madame Bruun ?

Mme GLADYS BRUUN :

Oui, oui.

745

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Madame Bruun.

750

Donc, ceci met fin à la deuxième partie de l'audience publique. Nous vous rappelons que vous pouvez consulter la transcription de cette séance dans le site Web du BAPE.

La commission d'enquête poursuit ses travaux et le rapport sera déposé à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au plus tard le 14 janvier 2010.

755

En tant que responsable de la commission d'enquête, je tiens à exprimer mon appréciation aux personnes qui se sont intéressées à nos travaux en participant à l'audience publique. Je remercie également les personnes-ressources et le promoteur pour leur collaboration à ce processus public, d'une part, et également à l'exercice de facilitation qui a suivi.

760

Merci encore à tous les participants et bonne fin de soirée.

765

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

770

Et, j'ai signé :

LISE MAISONNEUVE, s. o.

775